



DEAS - DGS
Service du médecin cantonal
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

A l'attention de :

Madame Bianca KING

N/réf : Pr-028548

Genève, le 31 mars 2017

**Attestation d'inscription dans le registre des pratiques complémentaires délivrée à
Madame Bianca KING, née THURSTON le 10 septembre 1977**

Madame,

Par la présente nous vous confirmons votre inscription dans le registre des pratiques complémentaires pour les pratiques suivantes :

- relaxation
- respiration
- thérapie en relation d'aide
- counseling / relation d'aide

Votre inscription, qui ne requiert pas la production d'un titre, ne vaut ni comme autorisation ni comme reconnaissance de compétences.

Conformément à l'article 4 du règlement sur les pratiques complémentaires du 22 août 2006 (K 3 02.03), avant d'entreprendre des thérapies et de fournir des prestations, vous devez remettre ou présenter à chacun de vos patients une copie de la présente attestation d'inscription et l'informer de vos devoirs tels que cités à l'article 99 de la loi sur la santé du 7 avril 2006 (K 1 03).

Les deux textes juridiques cités ci-dessus sont consultables sur le site internet de l'Etat de Genève (www.ge.ch/legislation) ou auprès du centre d'information, de documentation et des publications (CDIP), sis rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 1204 Genève, tél. : +41 22 327 95 20, e-mail : cidp@etat.ge.ch, site internet : www.ge.ch/chancellerie/salles/cidp.asp.

Est réservée la législation en matière de séjour et d'établissement des étrangers.

La présente attestation annule et remplace celle du 11 mars 2011

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Professeur Jacques-André Romand
Médecin cantonal